

Rue Paul Reuter, 8
6700 ARLON

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres :
les soumissionnaires

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.1) Il s'agit d'un marché périodique : non.

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes : non.

VI.3) Autres informations :

@Ref:00736018/2010059306

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 23/8/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 16331

Avis de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Centr'Habitat scrl, Rue Edouard Anseele, 48, 7100 La Louvière, Belgique, à l'attention de Olivier Dechenne - Directeur gérant

Tél. +32 64221782, fax +32 64216552

E-mail : s.spoto@centrhabitat.be

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://avis.marchespublics.wallonie.be/avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=301012>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Société de logement de services publics

- Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Marché de travaux de remplacement des menuiseries extérieures de 56 logements - Cité de l'Argilière à Fayt-lez-Manage**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux. Exécution.

Lieu principal d'exécution : Cité de l'Argilière - Rue de la petite Franchise à Fayt-lez-Manage

Code NUTS : BE32 - Prov. Hainaut

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : Il s'agit du remplacement des menuiseries extérieures de 56 logements en par des menuiseries en bois (merbeau).

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 45421000 - Travaux de menuiserie

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.1) Quantité ou étendue global :

Valeur estimée hors TVA : 483000 EUR

II.2.2) Options : oui.

Description de ces options : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de procéder à la répétition d'ouvrages similaires sur base de l'article 17 de la loi du 24/12/1993 et plus particulièrement pour le remplacement de menuiseries extérieures de 69 maisons dans la même cité et pour un montant estimé à 599.000 € HTVA

Nombre de reconductions éventuelles : 1

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 250 jours.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Voir CSC ainsi qu'une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 17 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le soumissionnaire doit satisfaire: 1 - aux exigences de l'agrégation en classe 4, sous-catégorie D5 conformément à l'article 3 de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux; 2- aux exigences du CSC

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Le soumissionnaire doit satisfaire: 1 - aux exigences de l'agrégation en classe 4, sous-catégorie D5 conformément à l'article 3 de la loi du 20 mars 1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux; 2- aux exigences du CSC

III.2.4) Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Prix le plus bas.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : CSC DP/10-001

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 27/09/2010; heure : 16:00

Documents payants : oui, prix : 10 EUR

Conditions et mode de paiement : Paiement à effectuer sur le compte ING 370-1001577-42

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 04/10/2010; heure : 09:30

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français,

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 180 jours.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres: date: 04/10/2010; heure: 09:30

Lieu: , à l'attention de , , Au siège du pouvoir adjudicateur

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.3) Autres informations: Le délai d'exécution est exprimé en jours calendriers.

VI.5) Date d'envoi du présent avis: 23/08/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 16323

Avis d'attribution de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact: Commune de Quaregnon, Grand Place 1, 7390 Quaregnon, Belgique

Point(s) de contact: Madame Christine Delval

Tél. +32 65468625, fax +32 65468619

E-mail: christine.delval@quaregnon.be

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: www.quaregnon.be

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s):

Autorité régionale ou locale.

- Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description:

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: **AMENAGEMENT VOIRIES CITY RELAX**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services:

Travaux. Exécution.

Lieu principal d'exécution: Cité Astrid

Code NUTS: BE323 - Arr. Mons

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats):

L'entreprise comprend:

la démolition en partie de trottoirs en revêtement de dalles de béton

le terrassement des déblais et de remblais pour l'établissement de nouveaux trottoirs

l'établissement de trottoirs en revêtement hydrocarbonés

la rénovation d'accotements en revêtements de dalles de béton

l'établissement de la signalisation verticale et horizontale

l'établissement de coussins berlinois

l'établissement d'un plateau surélevé

le renforcement de l'éclairage public au droit d'un passage pour piétons

les travaux de marquage au sol divers

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):

Objet principal: 45233120 - Travaux de construction de routes

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure:

IV.1.1) Type de procédure: Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution: Prix le plus bas.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée: non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif:

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur: 20090012

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché: non.

Section V. Attribution du marché

Marché n°: 1

Intitulé: AMENAGEMENT VOIRIES CITY RELAX

V.1) Date d'attribution du marché: 19/8/2010

V.2) Nombre d'offres reçues: 2

V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué: ENTRETAL, Rue de la Station, 8, 7950 Chièvre, Belgique

E-mail: info@entretal.be

Tél. +32 498913320, fax 068 65 87 47

V.4) Informations sur le montant du marché:

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.1) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes: non.

VI.3) Procédures de recours.

Organe chargé des procédures de médiation: CONSEIL D'ETAT, Rue de la Sciences 33, 1040 Bruxelles, Belgique

VI.3.2) Introduction de recours:

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: 60 jours de calendrier à partir de la prise de connaissance de la décision

VI.4) Date d'envoi du présent avis: 23/8/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 16260

Avis de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact: Ipalle, chemin de l'Eau Vive 1, 7503 Froyennes, Belgique, à l'attention de Pascal Fontaine

Tél. +32 69845988, fax +32 69845116

E-mail: pascal.fontaine@ipalle.be

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

B.E. Cnockaert, 132 avenue des Châteaux, 7780 Comines, Belgique, à l'attention de Samuel De Beys

Tél. +32 56313387, fax +32 56310221

E-mail: samuel.de.beys@cnockaert.be

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s):

Autorité régionale ou locale.

- Environnement.